



Centre de formation FAIR

Animation socioculturelle

Jeunesse Education Populaire et du Sport

Alternance

CFA

Contrat d'apprentissage

PROGRAMME DE FORMATION

FGA

Formation à la Gestion Associative

Intitulé de la formation	Code RNCP	Code ROME	Formacode
FGA Formation à la <u>G</u> estion <u>A</u> ssociative	NC	NC	NC

Contacts	Nom	Mail	Téléphone
Service administratif	Secrétariat	Assistante.administrative@associationfair.fr Secretariat@associationfair.fr	0262 77 58 32 0692 96 56 70
Référent handicap	Alice GUILLOU	referent_handicap@associationfair.fr	0262 77 58 32
Référent mobilité	Eliott GIRAUDO	referent_mobilite@associationfair.fr	0262 77 58 32

Métier :

Cette formation s'adresse à toutes les personnes œuvrant dans les associations sur différents poste et statut : salarié - volontaire - bénévoles - dirigeant. Elle a pour but de soutenir notamment les jeunes dans leur désir d'engagement et de prise de responsabilité dans le milieu associatif. Elle propose une formation théorique et pratique en vue de l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association. Les participants doivent être membres d'une association déclarée (ou en cours) et âgés de seize ans au moins au premier jour de la formation.

Objectifs de la formation :

- Acquérir les connaissances nécessaires à l'exercice de responsabilités dans la gestion administrative, financière et humaine d'une association ;



Objectifs opérationnels :

- Avoir une culture générale et des connaissances sur la spécificité du fait associatif
- Comprendre les enjeux et responsabilités pour conduire un projet associatif
- Comprendre l'organisation des associations
- Savoir lire et comprendre des Statuts
- Connaître le rôle des Statuts
- Comprendre les instances d'une association
- Connaître les enjeux et les responsabilités du dirigeant associatif
- Comprendre la spécificité des différents acteurs intervenant dans les associations
- Savoir favoriser la participation et l'implication des bénévoles
- Connaître les enjeux et le rôle d'une association employant des salariés
- Connaître les autres intervenants possibles
- Connaître les qualités essentielles de la posture d'animateur de réunion participative
- Savoir mettre en place les conditions d'une réunion participative
- Connaître des outils d'animation pratiques permettant l'émergence de l'intelligence collective
- Maîtriser des outils d'animation pratiques permettant l'émergence de l'intelligence collective
- Être capable de maîtriser les principes de base d'une gestion financière associative transparente
- Connaître des notions de comptabilité basique
- Connaître les documents comptables obligatoires de fin d'exercice
- Pouvoir lire et comprendre un rapport financier
- Connaître les différentes possibilités de financement (privé, public, autonome)
- Savoir définir un modèle économique
- Être capable de mobiliser des ressources financières
- Définir le cadre d'une action à financer
- Pouvoir réaliser un budget équilibré
- Savoir réaliser une demande de subvention et son suivi
- Prendre la parole en public
- Manager les équipes (bénévoles / salariés / Dirigeants)

Contenu de formation

- Les principes fondamentaux de la loi 1901
- Rôles et responsabilité des dirigeants
- Les ressources humaines dans le cadre associatif
- Initiation à la comptabilité associative





- Les domaines d'action des associations : Sport, culture, loisirs, social, socio-culturel...
- Le management des différentes équipes (Bénévoles, salariées, volontaires, dirigeants, ...)

Dates prévisionnelles de la formation et lieu :

Session	Dates	Lieu
FGA2	01/09/2023 au 15/12/2023	Saint-Paul

Tarifs et financements :

Contactez le service administratif pour la réalisation d'un devis personnalisé (Les coordonnées sont indiquées en 1^{ère} page de ce document).

Déroulé de formation :

Le cursus de formation est basé sur le principe de l'alternance entre le centre de formation et l'entreprise où les situations pratiques d'apprentissage sont sous la responsabilité d'un tuteur.

Certification / diplôme :

Une attestation est délivrée à l'issue de la formation.

Modalités de certification :

Réalisation d'un compte-rendu de stage pratique (20 jours minimum) amenant à la conduite d'un projet, à la tenue de réunions statutaires et à la gestion administrative ou financière de l'association

Modalités pédagogiques :

La pédagogie mise en œuvre est basée sur l'Education nouvelle. Il s'agit de s'appuyer sur la pédagogie de groupe pour créer une dynamique d'apprentissage basée sur la mutualisation et l'autonomie.

Les formateurs sont tous issus de l'Education populaire et diplômés de l'animation professionnelle et/ou de filières universitaires en sciences humaines et sociales.





Les techniques pédagogiques sont basées sur l'alternance entre travail collectif, semi-collectif et individuel. Les stagiaires seront amenés à se mettre en situation pratique tout en abordant les thèmes de façon théorique.

L'organisme de formation met à disposition l'ensemble des moyens pédagogiques nécessaire à la mise en œuvre de la formation : ordinateurs, tableaux, salles équipées, etc.

Une partie des cours pourront être réalisées en distanciel

Modalités d'évaluation :

Tout au long de la formation :

- Accompagnement à l'écriture
- Entretien individuel
- Visite de stage en entreprise
- Rencontre des tuteurs
- Mises en situation
- Quizz
- Etudes de cas

A l'issue de chaque demi-journée, une fiche d'émergence est prévue.

Le public éligible et les prérequis :

Tout acteur associatif : Bénévole d'action / Bénévole dirigeant / Salarié.e

Membre d'une association déclarée.

Être âgé de 16 ans au moins au 1^{er} jour de la formation.

Les aptitudes requises :

- Volonté de participer au développement d'une association
- Curiosité pour le statut juridique associatif
- Curiosité pour le fait associatif
- Volonté de découvrir ou affiner sa posture d'animateur
- Curiosité et intérêt pour la gestion financière et comptable
- Curiosité pour la gestion financière
- Curiosité pour la recherche de ressources financières
- Volonté de manager des équipes aux statuts différents (Salarié, volontaire, dirigeants, bénévoles...)





Modalités d'accès :

- Inscription via le [site Internet](#) ou auprès du service administratif, par mail, par téléphone (voir coordonnées page 1) ou sur place au siège : 87 rue Augustin Archambaud 97410 SAINT-PIERRE ;

Délai d'accès :

La phase de recrutement débute en moyenne 3 mois avant la date de démarrage de l'action.

Les candidats sont convoqués par ordre de la date d'inscription et en fonction de la liste d'attente.

Durée, amplitude

Amplitude de la formation : 6 mois

Nombre d'heures de formation : 60h + 20 jours de stage pratique

Formation théorique : 60 h

Formation pratique : 20 jours

Public : 12 à 25 stagiaires

Lieu : Saint Paul

Parcours de formation proposé :

Formation en présentiel ou distanciel de 1 à 3 demi-journées/mois tout en effectuant un stage de 20 jours minimum dans sa structure d'accueil.

Pas de face à face pédagogique en centre de formation les mercredis ainsi que pendant les vacances scolaires.

Débouchés et suite de parcours :

L'expérience acquise au titre de la formation FGA peut être permettre aux candidats de se diriger vers un diplôme, un titre ou certificat de qualification (Code du travail, art. L. 6411-1, Code de l'éducation art. L 335-5 et L 335-6).





Equivalences / dispenses

Aucune

Passerelles :

Aucune

Référent handicap

Vous avez une déficience pour laquelle vous souhaitez entreprendre des démarches, une Reconnaissance en Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH) et souhaitez un accompagnement individualisé dans votre parcours de formation :

Merci de contacter Madame Alice GUILLOU (referent_handicap@associationfair.fr) afin d'étudier les adaptations à prendre en compte pour votre parcours de formation.

Indicateurs :

Nombre de stagiaires formés :

Année	Session	Effectif
2022	FGA2	Non débuté

Taux de réussite à la session d'examen :

Année	Session	Taux
2022	FGA2	Non débuté

Taux de satisfaction des stagiaires :

Année	Session	Taux
2022	FGA2	Non débuté

